

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Quartiers](#)

[Kervénanec](#)

[Rénovation urbaine du secteur sud de 2000 à 2013](#)

[Un quartier en mutation](#)

**Le projet d'ORU**

## Le projet d'ORU

---

### Un projet global classé ORU

Le classement en ORU a été l'aboutissement de différentes étapes qui témoignent de l'attention accordée à ce quartier par la Ville, les bailleurs et les pouvoirs publics :

- 1966-1976 : construction de la ZUP
- 1975 : opération HVS (Habitat et vie sociale)
- 1987 : première vague de réhabilitations
- 1994-1998 : Contrat de ville
- 1996 : classement ZRU (Zone redynamisation urbaine)
- 2000 : classement en ORU

Le programme national de

renouvellement urbain a pour objectif la transformation profonde de certains quartiers afin de les associer au développement de leur ville, de les y intégrer véritablement et de changer durablement leur image.

Ce programme comprend 2 types d'intervention :

- Les grands projets de ville (GPV), pour les sites dont la requalification nécessite la mobilisation de moyens exceptionnels
- Les opérations de renouvellement urbain (ORU), pour d'autres sites qui permettent aux villes concernées de bénéficier d'un appui renforcé de l'Etat.

Le 20 octobre 2000, le projet de Kervénanec était définitivement retenu. Ce grand projet urbain et social pour le quartier est alors élaboré de juin 2000 à juin 2001 avant d'être validé par un comité de pilotage. La convention de l'Opération de renouvellement urbain est signée en mars 2002. Cette opération est fondée sur un objectif de prévention des processus de ségrégation sociale et spatiale, ainsi que sur deux principes, la participation des habitants et la territorialisation de l'action publique.

## Le programme de rénovation urbaine : une ambition réaliste

Face à cette situation, les élus ont fait le choix d'une politique volontariste pour changer durablement l'image du quartier et lui redonner une réelle attractivité. Le projet vise à tirer parti des potentialités urbaines et sociales de ce territoire habité, afin d'écartier le discrédit qui pèse sur ce lieu et ses habitants, et le "banaliser" pour le transformer en quartier qui, comme les autres, peut-être choisi et

fréquenté, et non pas subi et relégué. Rendre à ses habitants le plaisir et la fierté d'habiter à Kervénanec est un véritable enjeu.

Agir sur l'habitat et redéfinir les espaces et équipements publics marquent les axes forts de ce projet urbain auquel la mise en oeuvre d'un projet social (accompagnement des habitants-services publics de proximité) apporte la dimension humaine.

[Voir le plan d'ensemble des opérations prévues](#) (en pdf)

## Signature de la convention ANRU

Pour Kervénanec, c'est en février 2005 que le maire de Lorient, Norbert Métairie, a présenté le projet devant le comité permanent de l'ANRU. La convention a été signée le 9 décembre 2005 entre les différents partenaires : la Ville de Lorient, l'ANRU, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Morbihan, la communauté d'agglomération, la Caisse des dépôts et consignations et les bailleurs sociaux.

Un programme de 110 millions d'euros

<b>Démolitions</b>	14,7 M€
<b>Construction logements</b>	62 M€
<b>Réhabilitation</b>	13,9 M€
<b>Résidentialisation</b>	1,5 M€
<b>Changement d'usage</b>	0.2 M€
<b>Aménagements urbains</b>	4,5 M€
<b>Equipements publics</b>	4,1 M€
<b>Equipements commerciaux</b>	4,1 M€
<b>Intervention en habitat privé</b>	4,1 M€
<b>Conduite de projet</b>	2,3 M€

## Financement

\*L'écart entre le coût du projet et son financement correspond à la TVA

<b>Conseil Régional</b>	4,99%	5,36 M€
<b>Département</b>	2,76%	3 M€
<b>Communauté agglo</b>	3,33%	3,58 M€
<b>Ville Lorient</b>	3,95%	4,25 M€
<b>Bailleurs sociaux</b>	56%	60,27 M€
<b>CDC</b>	0,36%	0,38 M€
<b>Autres</b>	4,12%	4,43 M€
<b>ANRU</b>	24,48%	26,35 M€

## Un projet diversifié

### Un habitat renouvelé

- construction de 696 logements dont 443 sur le quartier (individuels ou collectifs, en location ou en accession)
- réhabilitation de 531 logements
- déconstruction de 649 logements (4 tours et 6 barres)
- implantation de nouvelles activités économiques: création de 1.500 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires

### Les liaisons réaménagées

- restructuration des rues Marianne et de Kervéanec
- création de liaisons douces: mails piétons vélos, esplanades, sécurisation des traversées,...
- création d'une nouvelle voie, la rue Guergadi avec un prolongement rue Renault

## Les espaces verts embellis

- création d'un parc urbain, lien entre l'étang du Ter, le coeur de Kervénanec et les autres quartier de la ville
- réaménagement de la place du bateau
- résidentialisation des abords d'immeubles
- conservation d'îlots verts le long des artères principales

## Les équipements publics restructurés

- création d'une Maison de quartier
- construction d'une résidence pour personnes âgées
- création d'une salle culturelle
- extension du gymnase
- modernisation du groupe scolaire

## Les habitants au cœur du quartier

- l'emploi : charte insertion, équipe emploi de proximité, association intermédiaire Elan
- la participation : journal de quartier, initiatives accompagnées par le Fonds de participation des habitants, ateliers urbains,...
- la communication : création d'un Point Info/Point Internet, d'un site internet, ...